#### Modèle de formulaire de divulgation de conflit d’intérêts

*\* Il faut savoir que le formulaire qui suit peut être modifié pour utilisation par un entrepreneur au besoin.*

|  |
| --- |
| FORMULAIRE DE DÉCLARATION RELATIVE AUX CONFLITS D’INTÉRÊTS |
| Un employé est en « conflit d’intérêts » lorsqu’il exerce un pouvoir, s’acquitte d’une tâche ou occupe une fonction et qu’en même temps, il sait ou aurait raisonnablement dû savoir que l'exercice de ce pouvoir, l’accomplissement de cette tâche ou la tenue de cette fonction pourrait être à l’origine d’un avantage pour ses intérêts personnels.  Les intérêts personnels sont définis dans l’annexe intitulée *Procédure visant à éviter et à atténuer les conflits d’intérêts* de la *Loi sur l’administration financière*, où ils comprennent les intérêts des personnes ou entités auxquelles l’employé est étroitement associé.  Un employé est en conflit d’intérêts apparent si une personne raisonnablement bien informée peut constater que ses intérêts personnels auront une incidence sur sa capacité d’exercer un pouvoir, de s’acquitter d’une tâche ou d’occuper une fonction, compte tenu de son poste ou du bureau où il travaille.  Tous les employés sont tenus de déclarer à la Première Nation tous les conflits d’intérêts, réels, potentiels ou apparents. De tels conflits pouvant découler d’« intérêts personnels » pourraient être associés aux personnes, entités ou situations suivantes :   * + *le conjoint de l’employé;*   + *une personne de moins de 18 ans dont un des parents ou une des personnes qui jouent un rôle parental à son endroit est soit l’employé, soit le conjoint de celui-ci;*   + *une personne dont le tuteur est l’employé ou le conjoint de celui-ci;*   + *une personne, autre qu’un employé, dont l’employé dépend financièrement ou qui est dépendant, financièrement, de ce dernier ou du conjoint de celui-ci;*   + *une entité dans laquelle l’employé, seul ou en association avec l’une des personnes précitées, détient une participation majoritaire;*   + *des membres de la famille proche ou du cercle personnel rapproché en mesure soit d’influer sur les affaires de la Première Nation, soit de s’y engager d’une quelconque autre manière;*   + *des membres du cercle personnel rapproché ayant un intérêt dans une entité concurrentielle, dans l’information détenue par la Première Nation, dans sa propriété intellectuelle ou autre.* |
| Déclaration – Je déclare l’existence des conflits d’intérêts, réels, potentiels ou apparents, suivants : |
| Nom de l’employé (en caractères d’imprimerie) : |
| Signature de l’employé : |
| Titre : |
| Date : |